



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 9

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

jeudi 19 février 2009,

EDITO :

Le trafic routier sur notre territoire nous semble en évolution. Si nous ne pouvons pas confirmer que le nombre de véhicules augmente, nous pouvons constater que le tonnage des poids lourds est de plus en plus important.

Lors de la dernière réunion de conseil municipal (voir ci-dessous), nous avons validé un plan d'aménagement de la circulation du centre bourg sur l'axe CAULNES – LANRELAS.

Ces aménagements ont pour but de modifier les conditions de circulation et de stationnement en vue de réduire la vitesse, de sécuriser les carrefours et les déplacements des piétons. Ils seront réduits au strict minimum, à savoir une matérialisation au sol des voies de circulation et des priorités, la pose de quelques panneaux d'indications et de plots de balisage. L'objectif est double : limiter l'investissement et permettre d'analyser ce nouveau dispositif afin d'en juger le bienfondé.

Nous espérons que nos choix rencontreront votre adhésion.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 14 FEVRIER :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Achat terrain M. PIAUDEL « Le Leez » : modification des références cadastrales (1123 et 1197 au lieu de 1125). Annule et remplace la délibération du 10 janvier.

Droit de préemption rue de St Méen le Grand : Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé au n° 16 de cette rue.

Renouvellement convention forfait communal avec l'école Sacrée Cœur : le montant du forfait est fixé à 655 € par élève. La convention est renouvelée pour 3 ans au plus.

Subvention DGE : aménagement atelier communal : Le CM décide de valider le projet présenté dont le montant des travaux est estimé à 94500 € H.T. et de demander une participation financière de l'état.

Subvention DGE : aménagement parking face à l'école : Le CM décide de valider le projet présenté dont le montant des travaux est estimé à 15200 € H.T. et de demander une participation financière de l'état. Le CM demande également d'étudier la possibilité de réaliser un aménagement à moindre coût.

Travaux sur chemin en 2009 : Le CM valide la liste des chemins recensés et des travaux affectés. Les différentes factures seront réglées sur le programme voirie.

Eclairage public : remplacement foyer F4 défectueux : le CM valide le devis proposé par le SDE pour un montant de 700 € TTC, la part résiduelle de la commune après subvention étant de 420 € TTC.

Validation du plan sécurité du centre bourg : Le CM autorise M. le Maire à présenter le plan d'aménagement proposé aux services du Conseil Général.

PELE – MELE :

- Informations commerciales :
 - Pour vos projets de construction, un nouveau contact : **Plan Projet 22** – 8, rue de St Méen Le Grand à PLUMAUGAT ; tél. : 02.96.83.12.20
- Résultat **TELETHON 2008** à PLUMAUGAT : 2299.75 € (concert par la fanfare, lavage voiture par les pompiers, belote des aînés, divers)
- Rappel : toute intervention de quelque nature que ce soit en **zone humide** est sujette à déclaration. La carte complète des zones identifiées est disponible en mairie.
- Il est toujours possible d'adhérer au **prélèvement automatique** pour le paiement de votre redevance ordures ménagères : remplir le bulletin d'adhésion fourni avec le bulletin communautaire ou s'adresser à la communauté de communes.
- Un point de collecte pour les **piles usagées** est en service à la mairie.
- Le dépôt des dossiers pour la constitution de **haies bocagères** est encore possible jusqu'au 20 février.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations en février/mars :

22/02 : AG des Taupes à plum' / Loto U.S.P.

28/02 : potée Plumaugat Athlétisme

02/03 : AG A.C.C.F. ouverte à tous

7 et 8/03 : théâtre La Nicolail'

13/03 : AG Famille rurale

15/03 : Loto C.B.A.

21/03 : banquet chasseurs

Divers :

Du 23 au 28/02 : Cité des Métiers à PLOUFRAGAN : semaine des métiers de la défense et de la sécurité.

26/02 : réunion M.A.E., chambre d'Agriculture de BROONS : 02.96.80.00.00

28/02 : journée départementale de la jeunesse à GUINGAMP

14/03 : Portes ouvertes au lycée Sainte Marie de BROONS de 9H00 à 18H00.

14/03 et 21/03 : Portes ouvertes à l'école d'horticulture et du paysage de Saint Ilan (LANGUEUX) de 9H00 à 18H00.

Prochaine réunion de CM : 14 mars à 9H30

Vote du budget : 26 mars à 19H30

Au verso : La Société Coopérative d'Intérêt Collectif du Pays de DINAN

LA SCIC

La société coopérative d'intérêt collectif du Pays de Dinan créé en janvier 2008, vise à regrouper tous les acteurs liés ou intéressés au développement :

- de la filière bois/énergie
- des autres filières d'énergies renouvelables

La SCIC a pour objectif :

- d'organiser et de structurer les filières bois et énergies renouvelables
- de créer de l'emploi de proximité tout en soutenant l'activité économique et agricole locale.

I – 1 La filière bois/énergie a pour objectif :

- d'assurer la gestion pérenne et la valorisation économique du bois issu du bocage (élagage)
- d'assurer et sécuriser l'approvisionnement agricole en copeaux de bois
- de participer à la création et au maintien de l'emploi rural.

Elagage, broyage du bois → achat des copeaux → plate forme de séchage, stockage ⇒ vente copeaux, chaufferie aux collectivités/particuliers

I – 2 La vente de paillage

Le paillage consiste à déposer une couche de matériau protecteur sur le sol. Ce paillage, local et bon marché vous permettra également de lutter efficacement contre les mauvaises herbes sans recours à un traitement herbicide. Ce paillage pourra également constituer un excellent engrais pour les jardins potagers.

I – 3 La vente de bois bûche

Toujours dans un objectif de diversification mais surtout pour rendre accessible à tous, une énergie renouvelable et locale, la SCIC propose du bois bûche, en fonction des chantiers disponibles.

I – 4 Animation de la filière bois

- Intervention en milieu scolaire
- Intervention/formation auprès des élus et du monde agricole (replantation, gestion, entretien et valorisation du bocage)
- Sortie nature et découverte : visite de plates formes de stockage locales, de chaufferie bois énergie, de haies valorisées, production de bois déchiqueté
- Accompagnement de projets bois énergie : étude de faisabilité, plan bocager.

II – Les associés de la SCIC :

- Des collectivités du pays de Dinan
- Des agriculteurs, fournisseurs d'énergie
- Des professionnels de la filière (plombier chauffagiste, ETA, associations, etc.)

Toute personne intéressée pour valoriser durablement ses boisements (élagage, broyage et stockage) prendre contact avec :

Mr Jérémie DAUPHIN, 28 rue de Brest 22100 DINAN

Tél : 06 14 19 95 03, jd.pays.dinan@wanaddo.fr